

----- Message original -----

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Consultation jusqu'au 10 mai - projet d'arrêté chasse 2023-2024 - département de la Sarthe.

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : 05/05/2023 11:22

Bonjour,

Votre projet d'arrêté prévoit une période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau !

Alors comme tous les défenseurs de la faune et biodiversité je m'oppose catégoriquement à ces pratiques CRUELLES, INDIGNES,

IMMORALES, INFONDÉES et INEFFICACES !

RIEN absolument RIEN ne justifie ces déterrages ! les spécialistes de la faune sauvage sont formels !

et les vraies raisons sont INAVOUABLES !!!

On s'est battu pied à pied contre TOUS ces projets immondes l'année dernière !

ça va durer encore combien de temps ?

sommes-nous un tel peuple d'arriérés ???

Les dérogations permettant de porter atteinte au blaireau sont soumises à 3 obligations cumulatives : dommages importants avérés,

absence de solution alternative, garantie de l'absence d'impact d'une telle mesure sur la survie de la population,

or aucune note sur ces points n'a été publiée - les conditions pour une période de vénerie ne sont donc pas du tout réunies,

pire, elles sont même totalement absentes !

On le sait, les membres de la CDCFS sont majoritairement des chasseurs qui réclament leur petit loisir récréatif inqualifiable -

aucun élément chiffré sur d'éventuels dégâts n'est **jamais** fourni, cela confirme donc qu'il s'agit seulement de permettre aux chasseurs

cette pratique abjecte qui banalise la cruauté gratuite envers des êtres sensibles !

en effet il est facile d'éviter les qq dégâts causés par l'espèce, les spécialistes ont toutes les solutions éthiques pour cela -

En être encore à ce stade primaire de conscience en 2023 c'est juste INOUI !

36% des blaireaux massacrés sont des jeunes et les blaireautins même sevrés restent dépendants de leur mère -

c'est donc une atteinte claire à la survie de l'espèce !!!

Enfin cette vénerie qui détruit les terriers a aussi un impact catastrophique sur d'autres espèces -

Notre espoir d'une évolution des mentalités avec des décisions scientifiques éclairées ce sont les jurisprudences de plus en plus

nombreuses en faveur du blaireau -

on en a plus qu'assez de cette gestion par le vide (avec persécution et souffrance) de notre malheureuse faune sauvage française !

quand allons-nous évoluer dans ce pays ???

faire un peu de place à la nature et cohabiter harmonieusement, scientifiquement et intelligemment avec elle ???

Christine CJ - Besançon